

Référentiel d'activités et de compétences

Titre de Chef de projet dans le domaine de l'eau, des services et politiques publiques associés (MS)

Article L6113-1 du Code du travail Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Bloc 1 : Fournir une expertise socio-technique en appui à la prise de décision dans le cadre d'un projet dans le domaine de l'eau

Bloc 2 : Concevoir, animer, piloter et évaluer dans sa globalité un projet (en France ou à l'international) dans le domaine de l'eau (eau potable, assainissement et milieux aquatiques au sens large, bassin versant) avec une vision critique du respect des cadres économiques et juridiques et des valeurs sociétales et éthiques

Bloc 3 : Piloter ou contribuer au pilotage d'un service public géré en interne ou délégué à une structure privée, en lien avec l'eau potable, l'assainissement, la gestion des milieux et la gestion de crise dans le domaine de l'eau

Bloc 4 : Agir dans un contexte évolutif et complexe (local, national et international) avec une approche transdisciplinaire de la gestion de l'eau at à différentes temporalités

Conditions de validation :

L'obtention de la certification professionnelle complète est accordée aux candidats ayant satisfait l'ensemble des conditions détaillées ci-dessous :

- Avoir validé les 4 blocs de compétences,
- Avoir rédigé et soutenu oralement une thèse professionnelle réalisée dans le cadre d'une mission professionnelle en entreprise de 4 mois minimum équivalents temps plein, consécutifs ou non.

A l'issue d'un parcours de VAE, la certification s'obtient par la validation cumulative des 4 blocs de compétences du référentiel de certification, sur la base d'un livret de preuves présenté oralement devant le jury.

Chaque bloc peut être validé de manière autonome. La validation partielle d'un bloc n'est pas possible.

La formation et la certification sont accessibles aux candidats en situation de handicap. En ce sens, des aménagements dans le cadre des modalités d'évaluation sont possibles et seront définies au cas par cas auprès du Référent Handicap.

Référentiel d'activités <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou les emplois visés</i>	Référentiel de compétences <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	Référentiel d'évaluation <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Fournir une expertise socio-technique en appui à la prise de décision dans le cadre d'un projet dans le domaine de l'eau A1. Etude de la faisabilité du projet dans le domaine de l'eau au regard des besoins et des moyens humains, financiers et matériels des différentes parties prenantes,	C1. Etablir un diagnostic - en tenant compte des moyens dont dispose le commanditaire, - en prenant en compte les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap dans les parties prenantes, - en mobilisant des connaissances techniques, juridiques, économiques et politiques (publiques et sectorielles, notamment agricoles, énergétiques, santé, environnementale) dans les domaines de l'alimentation en eau potable, de l'assainissement, de l'hydraulique, de l'hydrologie, de l'hydrologie urbaine, de la gestion des hydrosystèmes et de la géotechnique, pour apporter des recommandations adaptées au contexte du projet dans le domaine de l'eau.	ME1. Mise en situation professionnelle en géotechnique (C1) Le candidat, à partir de données techniques concrètes fournies, établit un diagnostic de faisabilité du projet et ses risques associés en vérifiant le dimensionnement, la résistance mécanique et la durabilité des ouvrages hydrauliques. Evaluation écrite individuelle ME2. Mise en situation professionnelle en hydrologie et hydrologie urbaine (C1 et C2) Le candidat est évalué de deux manières différentes : - Par groupe de 3 à 4, les candidats produisent une note de synthèse identifiant les points essentiels à vérifier en lien	Le candidat détermine la faisabilité du projet et les recommandations à faire en appliquant ses connaissances techniques, juridiques, économiques et politiques Le candidat propose les recommandations adaptées aux besoins et aux moyens Le candidat tient notamment compte, le cas échéant, des personnes en situation de handicap amenées à travailler sur le projet Le diagnostic de faisabilité est spécifique, structuré et exhaustif.

<p>en tenant compte des personnes en situation de handicap.</p>		<p>avec les risques hydrologiques et en proposant des solutions hiérarchisées pour la réduction des risques.</p> <p>Evaluation écrite collective sous la forme d'une note de synthèse</p>	
<p>A2. Anticipation des risques en lien avec un projet donné dans le domaine de l'eau</p>	<p>C2. Analyser les risques liés au projet en prenant en compte les contraintes réglementaires et les enjeux environnementaux et sociétaux afin d'adapter les solutions proposées pour le projet et d'assurer leurs durabilités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Individuellement, le candidat, à partir de données techniques concrètes fournies, fait un diagnostic du bon dimensionnement des ouvrages de gestion de l'eau pluviale en milieu urbain pour garantir la faisabilité du projet. <p>Evaluation individuelle écrite</p>	<p>Le candidat détaille, identifie et explique les risques liés au projet, notamment ceux encourus au niveau environnemental (en cas d'inondation, de sécheresse, etc), technique, social (acceptation sociale des projets) et réglementaire.</p> <p>Le candidat présente des solutions adaptées pour anticiper et prévenir les risques identifiés.</p>
<p>A3. Proposition de recommandations ou de solutions adaptées au contexte du projet dans le domaine de l'eau</p>	<p>C3. Identifier des solutions techniques et organisationnelles cohérentes</p> <ul style="list-style-type: none"> - en tenant compte du contexte réglementaire et institutionnel, environnemental, sociopolitique et culturel des projets, - en identifiant les facteurs-clé de succès des solutions proposées et en les hiérarchisant, pour proposer des recommandations ou des solutions adaptées au projet dans le domaine de l'eau. 	<p>ME3. Mise en situation professionnelle en hydraulique à surface libre (C3)</p> <p>Le candidat est évalué de deux façons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à partir d'une problématique réelle de modélisation hydraulique, il doit rédiger un rapport de type bureau d'études qui présente les hypothèses de départ, le calage du modèle d'hydraulique à surface libre, la critique des résultats et la hiérarchisation des pistes d'amélioration et autres solutions possibles. <p>Evaluation écrite individuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - à partir d'expérimentations réelles (ateliers) réalisées en groupe de 3 à 4, les candidats rédigent un rapport présentant des hypothèses de départ, la méthodologie expérimentale mise en place, les résultats obtenus et leur analyse critique. <p>Evaluation écrite collective sous la forme d'un rapport</p>	<p>En se basant sur le diagnostic qu'il a établi, le candidat construit et propose des solutions adaptées au contexte réglementaire, institutionnel, environnemental, sociopolitique et culturel du projet</p> <p>Les solutions mettent en avant les facteurs-clés de succès et les limites envisagées, et sont hiérarchisées</p>
<p>A4. Proposition de mesures de contrôle et/ou de suivi appropriées dans le cadre d'un projet dans le domaine de l'eau</p>	<p>C4. Recenser et/ou proposer des indicateurs de suivi en analysant les moyens financiers, techniques et humains disponibles pour évaluer le projet dans la durée.</p>	<p>Evaluation écrite individuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - à partir d'expérimentations réelles (ateliers) réalisées en groupe de 3 à 4, les candidats rédigent un rapport présentant des hypothèses de départ, la méthodologie expérimentale mise en place, les résultats obtenus et leur analyse critique. <p>Evaluation écrite collective sous la forme d'un rapport</p> <p>ME4. Cas d'étude d'un hydrosystème (C4)</p> <p>Dans une situation concrète contextualisée, le candidat réalise un diagnostic de la situation proposée, analyse et commente les conformités réglementaire et environnementale du projet évalué, et propose des indicateurs de suivi adapté aux moyens humains, financiers et techniques liés au contexte.</p> <p>Evaluation écrite individuelle</p>	<p>Le candidat propose des indicateurs de suivi qui sont adaptés aux moyens disponibles</p> <p>Les indicateurs de suivi proposés permettent de suivre efficacement l'évolution du projet</p> <p>Si nécessaire, les indicateurs choisis sont adaptés aux personnes en situation de handicap amenées à les consulter</p> <p>Les indicateurs mobilisent les connaissances techniques nécessaires</p>
<p>Concevoir, animer, piloter et évaluer dans sa globalité un projet (en France ou à l'international) dans le domaine de l'eau (eau potable, assainissement et milieux aquatiques au sens large, bassin versant) avec une vision critique du respect des cadres économiques et juridiques et des valeurs sociétales et éthiques</p> <p>A5. Analyse des besoins, des positions institutionnelles, des moyens humains (y compris les personnes en situation de handicap),</p>	<p>C5. Analyser la demande du commanditaire dans un contexte local, en France ou à l'international, en intégrant les connaissances des politiques de l'eau et des politiques sectorielles (agricole, énergétique, santé, environnementale) et en analysant sa position institutionnelle, les moyens dont il dispose, que ce soit au niveau financier, matériel ou humain (en tenant compte des personnes en situation de handicap) et les différentes parties prenantes du projet (acteurs) pour définir les besoins du commanditaire au regard de sa demande.</p>	<p>ME5. Synthèse bibliographique en français (C5 et C6)</p> <p>Le candidat rédige une synthèse bibliographique critique, sur un sujet proposé par une entreprise, un chercheur ou un professionnel de l'eau. Le candidat doit comprendre la demande du commanditaire (en France ou à l'international), transcrire cette demande en problématique, réaliser une veille sur la problématique liée à la gestion de l'eau qu'il a identifiée et synthétiser un état de l'art sur cette problématique, en prenant en compte la position institutionnelle et le contexte du commanditaire. Notamment, la synthèse doit présenter les contextes réglementaire et technique de la problématique ainsi que le jeu des acteurs à laquelle elle est liée. La synthèse s'appuie sur des ressources écrites et sur l'interview d'experts du domaine.</p> <p>Evaluation écrite individuelle</p>	<p>Le candidat identifie précisément les besoins du commanditaire du projet en France ou à l'international</p> <p>Le candidat mobilise sa connaissance des politiques sectorielles pour renforcer son diagnostic du besoin</p> <p>Le candidat prend en compte pour le diagnostic la position institutionnelle du commanditaire ainsi que les moyens humains (y compris les personnes en situation de handicap), financiers et matériels dont il dispose</p> <p>Le candidat identifie les parties prenantes du projet et leurs interactions</p> <p>Le candidat adapte son analyse à l'échelle adéquate (locale, nationale, internationale)</p>

financiers et matériels, et des différentes parties prenantes du projet dans le domaine de l'eau		ME6. Mise en situation professionnelle en contexte international (C5, C7, C8 et C9) Dans un pays étranger, les candidats travaillent par groupe de 3 à 4, sur un projet en lien avec la gestion de l'eau (eau potable, assainissement, protection des populations, biodiversité) en se positionnant en tant que bureau d'études. Cette mise en situation professionnelle réelle est réalisée en temps limité, en contexte culturel et linguistique étranger, en coopération avec un ensemble de partenaires. Chaque groupe travaille sur un projet différent dont il doit comprendre le jeu des acteurs, les enjeux du projet et les ressources techniques et humaines disponibles. En se positionnant dans un environnement de co-construction, les candidats analysent la demande du commanditaire, proposent un ensemble de solutions traditionnelles et/ou innovantes pour réaliser le projet, une analyse critique de ces solutions incluant la possibilité de combiner les solutions, les conditions de mise en œuvre du projet selon le contexte local et des indicateurs de suivi qui garantiront la durabilité du projet. Production écrite de groupe sous la forme d'un avant-projet sommaire de bureau d'études avec évaluation individualisée	
A6. Intégration du projet dans le domaine de l'eau au contexte local et actuel grâce à une veille scientifique et technique	C6. Rédiger une synthèse critique, argumentée et appropriée à destination des différents interlocuteurs du projet en s'appuyant sur une veille technique, technologique et réglementaire pour ancrer le projet dans le contexte local et actuel.		Le candidat réalise une synthèse à partir d'une veille la plus exhaustive possible sur le sujet donné Le candidat référence correctement l'ensemble des données utilisées pour la veille Le candidat propose une vision critique de la problématique liée à l'eau La synthèse est pensée pour les interlocuteurs du projet, et leur apporte des informations précises et pertinentes pour leur projet
	C7. Mobiliser les ressources techniques et humaines (expertise de l'ensemble des acteurs) en mettant en œuvre les conditions de travail et de collaboration pertinente pour réaliser le projet dans le domaine de l'eau.	ME7. Atelier sur les besoins agricoles en eau (C9) Dans une situation concrète contextualisée de projet d'irrigation, par groupe de 2 à 3, les candidats doivent mettre en œuvre une démarche d'estimation de l'adéquation entre ressources en eau et besoins sur un bassin versant. Cette démarche s'appuie - sur un travail calculatoire d'analyse des besoins - sur une analyse des ressources en eau disponibles - sur l'élaboration de solutions pour le projet d'irrigation dans le contexte local - sur les propositions de suivi et d'indicateurs de suivi du projet Production écrite de groupe, avec évaluation individualisée	Le candidat détaille les conditions de mise en œuvre du projet français ou international en explicitant les objectifs Le candidat propose des stratégies pertinentes permettant l'adhésion et la cohésion des différents acteurs du projet Le candidat consulte les acteurs pour mobiliser leurs compétences techniques et leur expertise et définir les étapes du projet Le candidat détaille les étapes de consultations des acteurs et la façon dont ils ont organisé lesdites étapes
A7. Proposition, présentation et discussion du projet dans le domaine de l'eau avec les parties prenantes	C8. Elaborer le projet en définissant les conditions de sa mise en œuvre et l'atteinte des objectifs quantitatifs et qualitatifs, en déployant des stratégies de co-construction, de gouvernance entre les différents acteurs du projet pour susciter leur adhésion au projet.		Le candidat analyse les solutions du projet pour vérifier qu'elles soient en adéquation avec la demande initiale Le candidat propose un ensemble de stratégies de co-construction et de gouvernance pour garantir l'adhésion des acteurs Le candidat s'assure que les étapes réalisées permettent la durabilité et le succès du projet
A8. Mise en place des outils et des indicateurs permettant le suivi et le contrôle du projet dans le domaine de l'eau	C9. Réaliser le suivi de projet en s'appuyant sur les outils et des indicateurs de suivi de projet pertinents pour garantir le succès du projet.		Le candidat explique ses choix d'outils et d'indicateurs de suivi du projet Les outils et indicateurs sont adaptés au contexte et permettent de suivre efficacement le projet
A9. Rédaction et présentation des rapports de suivi de projet dans le domaine de l'eau	C10. Effectuer le reporting du projet en présentant les résultats et en proposant des améliorations pour assurer la pérennité du projet.	ME8. Présentation orale en langue étrangère de la synthèse bibliographique du ME5 (C10) Sous la forme d'un reporting oral, le candidat présente les résultats de la synthèse écrite réalisée en ME5. Evaluation orale individuelle en anglais ou espagnol.	Le candidat présente dans le rapport les résultats du projet de manière claire et détaillée. Le candidat propose des solutions adaptées pour assurer la continuité et durabilité du projet et les justifie Le candidat présente à l'oral, en langue étrangère, la globalité du projet réalisé
Piloter ou contribuer au pilotage d'un service public géré en interne ou délégué à une structure privée, en lien avec l'eau potable, l'assainissement, la gestion des milieux et la gestion de crise dans le domaine de l'eau	C11. Établir un diagnostic stratégique du fonctionnement d'un service public d'eau potable et d'assainissement géré par des acteurs publics et/ou privés en analysant les enjeux techniques, juridiques, institutionnels, sociétaux et de ressources humaines et en identifiant les indicateurs de suivi à mettre en place pour définir la stratégie de pilotage du service.	ME9. Compte rendu de l'Atelier Introductif à la Gestion Locale de l'Eau (C11) Par groupe de 3 à 4, les candidats réalisent un diagnostic des rôles et compétences spécifiques de l'acteur de la gestion de l'eau (Etat, collectivité, association environnementale, usager...) dans le cadre global de la gestion de l'eau et les stratégies développées par cet acteur ainsi que la gouvernance et les aspects réglementaires et financiers de celui-ci. Evaluation écrite de groupe, individualisé	Le candidat recueille les besoins et enjeux du service public Le candidat établit un diagnostic précis tenant compte des enjeux, besoins et moyens du service public. Le candidat prend en compte tout au long de la mise en situation les enjeux techniques, juridiques, institutionnels, sociétaux et de ressources humaines Le candidat choisit de manière argumentée des indicateurs de suivi appropriés et les utilise pour piloter le service public Le candidat propose une stratégie de pilotage du service adaptée

A10. Définition de la stratégie de pilotage d'un service public dans le domaine de l'eau		ME10. Jeu de rôle pour une mise en situation dans le cadre une Délégation de Service Public (DSP) (C12, C13 et C14) L'évaluation consiste en un jeu de rôle simulant les différentes étapes d'une DSP d'un Service Public d'Eau potable ou d'Assainissement (SEPA). Elle permet d'apprécier les connaissances acquises sur le fonctionnement des SEPA et la compréhension des contraintes, des objectifs et des moyens d'action ainsi que sur les compétences en déploiement d'une stratégie de pilotage. Les candidats se mettent dans le rôle d'un des acteurs (entreprise, collectivité ou bureau d'étude) durant une mission de DSP. Au sein de chaque acteur choisi, chaque candidat endosse un rôle spécifique au cours des négociations organisées entre les acteurs. A l'issue du jeu de rôle, les candidats présentent un rapport sur la stratégie pluriannuelle du service définie par le groupe tant d'un point de vue financier et technique que de gestion des ressources humaines ainsi que les indicateurs de suivi du service qui seront utilisés. <i>Evaluation écrite et orale en groupe, avec évaluation individualisée</i>	
A11. Pilotage et mise en œuvre de la stratégie (y compris gestion de crise) d'un service public dans le domaine de l'eau selon une programmation pluriannuelle et en prenant en compte de manière inclusive l'ensemble des dimensions humaines	C12. Déployer une stratégie de pilotage qui tient compte des gestions de crises, selon une programmation pluriannuelle, en mobilisant des ressources humaines, matérielles et financières pour garantir un service public en lien avec l'eau potable et l'assainissement efficace.		Le candidat choisit une stratégie de gestion du service public qui permet d'atteindre les objectifs et prenant en compte les enjeux du service public La stratégie inclut la gestion de crises avec une méthodologie précise La stratégie est définie pour une durée précise adaptée au service public La stratégie prend en compte les différentes ressources disponibles (humaines en tenant compte des personnes en situation de handicap, matérielles, financières) et leur évolution possible
	C13. Manager les équipes en prenant en compte l'ensemble des dimensions humaines de manière inclusive (personnes en situation de handicap, interculturelité...) pour atteindre des objectifs économiques et de performance du service.		Le candidat explique sa stratégie de management d'équipe et de ressources en détails et en prenant en compte toutes les dimensions, à savoir humaines, interculturelles, matérielles et financières Le candidat prend en compte les personnes en situation de handicap dans ses différentes stratégies Le candidat montre des capacités managériales au sein du groupe Le candidat présente des données de manière synthétique et claire Le candidat peut manager une équipe en langue étrangère
	C14. Suivre le fonctionnement du service en mobilisant les méthodes, outils adéquats et indicateurs de suivi pour évaluer et garantir la stratégie de pilotage du service.		Le candidat analyse l'évolution des indicateurs de suivi pour vérifier le déploiement de la stratégie de pilotage Si l'évolution des indicateurs n'est pas conforme aux objectifs, le candidat réajuste la stratégie de pilotage Les stratégies choisies permettent d'évaluer le projet et de le faire évoluer au besoin
Agir dans un contexte évolutif et complexe (local, national et international) avec une approche transdisciplinaire de la gestion de l'eau et à différentes temporalités A12. Intégration des changements globaux à différentes échelles (locales, régionales, nationales et	C15. Anticiper les changements globaux (climat, population, politique, énergie) à différentes échelles (locales, régionales, nationales et internationales), en s'appuyant sur les méthodes et outils d'analyse prospective pour inscrire les projets dans la durabilité.	ME11. Mise en situation professionnelle (Atelier prospective) (C15 et C16) A partir d'un cas réel de bassin versant, et en endossant le rôle d'un acteur dominant de la gestion de l'eau, les candidats développent, par groupe de 3 à 4, un scénario basé sur des hypothèses cohérentes et crédibles, mais créatives, de la gestion de l'eau sur un territoire, à l'horizon 20-30 ans, en s'appuyant sur une approche transdisciplinaire (dimensions sociales, économiques, politiques et techniques) et en intégrant les changements globaux. L'évaluation est une évaluation individuelle sur la base de l'implication active durant l'atelier et la qualité des rendus de travaux de groupes. Les rendus attendus sont des restitutions orales	Le candidat formule ses hypothèses en mobilisant les outils et méthodes d'analyse prospective Les hypothèses incluent les changements liés au climat, à la population, à la politique et à l'énergie et anticipent l'impact environnemental des solutions proposées Les hypothèses permettent d'identifier les impacts environnementaux du projet

<p>internationales) et de l'ensemble des stratégies et visions des acteurs à court, moyen et long terme</p>	<p>C16. Développer des outils d'aide à la décision en s'appuyant sur une approche transdisciplinaire de gestion multi échelle et multi temporalité, de décloisonnement des domaines liés à l'eau et de concertation des différents acteurs, pour proposer des solutions co-construites acceptées par les différents acteurs.</p>	<p>et écrites du scénario prospectif développé par chaque groupe durant l'atelier à partir des outils prospectifs utilisé pour guider la décision des acteurs publics ou privés. <i>Production écrite sous forme de rapport et restitution orale par groupe avec évaluation individualisée</i></p> <p><u>ME6. Mise en situation professionnelle en contexte international (C17 et C18)</u> Dans un pays étranger, les candidats travaillent par groupe de 3 à 4, sur un projet en lien avec la gestion de l'eau (eau potable, assainissement, protection des populations, biodiversité) en se positionnant en tant que bureau d'études. Cette mise en situation professionnelle réelle, est réalisée en temps limité, en contexte culturel et linguistique étranger, en coopération avec un ensemble de partenaires. Chaque groupe travaille sur un projet différent dont il doit comprendre le jeu des acteurs, les enjeux du projet et les ressources techniques et humaines disponibles. En se positionnant dans un environnement de co-construction, les candidats analysent la demande du commanditaire, proposent un ensemble de solutions traditionnelles et/ou innovantes pour réaliser le projet, une analyse critique de ces solutions incluant la possibilité de combiner les solutions, les conditions de mise en œuvre du projet selon le contexte local et des indicateurs de suivi qui garantiront la durabilité du projet. <i>Production écrite de groupe sous la forme d'un avant-projet sommaire de bureau d'études, avec évaluation individualisée</i></p>	<p>Le candidat adopte la position institutionnelle d'un acteur défini Les solutions proposées par le candidat sont transdisciplinaires et mobilisent plusieurs échelles, permettant des choix durables Le candidat explicite et justifie ses choix d'actions dans un contexte complexe Le candidat conduit et argumente une démarche de concertation auprès de différents acteurs aux points de vue différents Les solutions prennent en compte une multitude de point de vue grâce à un décloisonnement des domaines, ce qui permet une co-construction et une meilleure adhésion des acteurs</p>
<p>A13. Proposition de solutions adaptées au contexte évolutif dans un objectif de durabilité forte</p>	<p>C17. Analyser l'ensemble des solutions traditionnelles et/ou innovantes nationales et internationales en matière de gestion de l'eau, quel que soit leur niveau technique en distinguant leurs avantages et leurs inconvénients respectifs pour identifier les solutions les plus pertinentes.</p> <p>C18. Proposer une combinaison de solutions traditionnelles et/ou innovantes en les ancrant dans un contexte local, et en intégrant la résilience collective et la transition (dont économie circulaire, réutilisation, valorisation) pour garantir une gestion durable de la ressource en eau</p>	<p>Le candidat analyse l'ensemble des solutions adaptées au projet, qu'elles soient anciennes/low-tech ou modernes/high tech Le candidat inscrit ses solutions dans un contexte local en les adaptant aux besoins et enjeux du territoire L'analyse permet de mettre en évidence les avantages et inconvénients de chaque solution Le candidat identifie les solutions les plus pertinentes suite à l'analyse</p> <p>Le candidat allie solutions traditionnelles et innovantes afin de pérenniser ses propositions et d'augmenter la résilience collective Le candidat intègre les transitions (dont économie circulaire, réutilisation, valorisation) et les prend en compte dans ses propositions Le candidat met en adéquation le diagnostic du contexte local et la pérennité des solutions proposées</p>	